

# Habilitation électrique HO BO HOV (UTE NF C18 510)

## Objectifs de la formation

Connaître les dangers de l'électricité  
Être capable d'analyser le risque électrique dans son activité  
Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre  
Savoir intégrer la prévention dans la préparation.

## Personne concernée

Tout salarié en présence d'un risque électrique dans un local (aucune intervention sur une installation électrique n'est possible pour ces personnes).  
Accessible aux personnes à mobilité réduite

## Prérequis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques  
Démonstration des EPI

### Moyens techniques

PC portable et vidéoprojecteur pour projection de diaporama interactif  
Équipements de protection individuelle : gants isolant – écran faciale -

### Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

## Organisation

Une feuille d'émargement sera à signer par chaque stagiaire à chaque demi-journée.

### Nombre de participants :

4 à 10 participants

**Durée :** 1 jour

**Renouvellement :** Tous les 36 mois

**Le délai d'accès** tient compte des différentes formalités nécessaires à l'accessibilité à la formation dans un temps minimum d'un mois avant le début de l'action.

# Habilitation électrique H0 B0 HOV (UTE NF C18 510)

## Contenu de la formation

Après une présentation du programme, du formateur et des participants, cette formation permettra d'être capable de :

### Tronc commun :

- Distribuer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain : mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlure...
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

### Module Exécutant travaux d'ordre non électrique (B0, H0, HOV)

- Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation « 0 »

### Module Chargé de chantier (B0, H0, HOV)

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limitations de l'habilitation « 0 »

## Evaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis préparatoire à l'habilitation.

Seul l'employeur pourra l'habiliter. L'employeur doit remettre à chaque personnel habilité un titre d'habilitation (UTE) accompagné d'un recueil de prescriptions de sécurité électrique (UTE NF C18-510).

Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.

Evaluation du stage par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

### Modalités :

Tarif inter entreprise : 290 € HT / participant  
Tarif intra entreprise : à partir de 1 090 € / Groupe

#### Contact :

Mylène DUBROCA  
0692 55 44 28  
redbird.reunion@gmail.com